COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'INTERSYNDICALE CFDT - CGT - SUD - UNSA DES AGENTS DU CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE

INVITATION À UNE CONFÉRENCE DE PRESSE LE VENDREDI 14 FÉVRIER 2025 À 9H30 DEVANT L'HÔTEL DE RÉGION DE MONTPELLIER

L'intersyndicale CFDT - CGT - SUD - UNSA vous invite à venir couvrir la mobilisation des agents du Conseil Région Occitanie qui seront en grève le 14 février prochain pour dénoncer la dégradation continue des conditions de travail au sein de la collectivité. En effet, les restrictions budgétaires subies par la Région Occitanie vont toucher les plus de 8000 agents de la collectivité qui travaillent au quotidien :

- Dans les lycées régionaux pour assurer leur maintenance, leur entretien et le repas des élèves à midi ou le soir voire le WE pour les élèves internes ;
- Dans les CREPS de Montpellier/Font-Romeu et Toulouse pour que les sportifs et les athlètes actuels et futurs puissent se former et s'entraîner dans les meilleures conditions matérielles ;
- Dans les ports, les musées, les Maisons de l'orientation, les Maisons de région et l'ensemble des services implantés sur l'ensemble du territoire régional ainsi que dans les 2 Hôtels de Région.

Il est essentiel de rappeler que la Région Occitanie est issue d'une fusion en 2016 de deux anciennes régions, fusion qui a fortement dégradé des conditions de travail en lien avec des changements d'outils constants, des fréquentes réorganisations, une territorialisation de plus en plus grande des missions et un périmètre de travail difficile à appréhender, sans oublier des transferts réguliers de nouvelles compétences (CREPS, transports, LEADER…). La moyenne d'âge est élevée (près de 51 ans) et le manque de moyens dédiés à la prévention des risques professionnels mis en avant via les deux expertises commanditées par les organisations syndicales via l'ancien CHSCT.
Dans un contexte tendu pour de très nombreuses collectivités, la Présidente de Région a annoncé un effectif constant malgré de grandes ambitions régionales et la création de deux nouveaux lycées.

Nos organisations se sont mobilisées début janvier sur le sujet des réorganisations à venir, quand nous avons appris avec consternation que les services régionaux et notre Présidente échangeaient depuis plusieurs mois sur des irrégularités relevées par le service du contrôle de légalité de la Préfecture concernant nos règlements de temps de travail négociés en 2017, qui ont à l'époque augmenté le temps de chaque agent de près de 40 heures par an.

Le 16 janvier dernier, lors d'une présentation de 2 heures des modifications attendues par le Préfet, il nous a été imposé un calendrier très serré pour cette "mise aux normes", sans aucune place pour le "dialogue social" alors que les points à modifier étaient synonymes d'une forte dégradation de nos conditions de travail, notamment

pour les agents dotés d'une tenue de travail qui n'auraient plus bénéficié des temps d'habillage/déshabillage/douche comme temps de travail.

Le 31 janvier, plus de 400 agents ont assisté à une réunion d'information intersyndicale en visioconférence (cela aurait pu être plus si le nombre de connexion n'était pas limité à 300 connexions) qui a permis de mettre en lumière l'absence de dialogue social au sein de la collectivité, tant sur la question des réorganisations que sur celle des moyens donnés aux lycées pour fonctionner

Nous avons pu faire des propositions constructives et même nouvelles, via une lettre ouverte à la Présidente Carole DELGA, dont certaines ont trouvé une réponse favorable en réunion paritaire ce lundi 10 février, mais pas toutes.
Nous regrettons que le "dialogue social" régional se borne à répondre aux exigences du préfet, sans saisir l'occasion de réviser l'organisation et le temps de travail afin d'en faire des leviers pour réduire la pénibilité de nos métiers, pénibilité et usure professionnelles qui se traduisent tous les jours par de nombreux arrêts maladie, des maladies professionnelles, des accidents de service… non remplacées, ce que constatent de nombreux élèves des lycées régionaux, et qui est relevé dans beaucoup de conseils d'administration par les représentants des parents d'élèves et les équipes de l'Education Nationale.

Nous avons ouvertement dénoncé l'absence de prévention des risques dans les projets de convention bi partite Lycées-Région. Nous avions alors soulevé les lacunes en termes de prévention des risques professionnels dans le cadre particulier de la double-autorité, sans avoir gain de cause. Enfin, en ce début d'année, nos organisations ont à nouveau dénoncé des mesures qui, à nos yeux, portent atteinte à l'exercice de nos mandats syndicaux et à la bonne représentation des agents des lycées dans les instances régionales.

Concernant les réorganisations imposées pour le projet "Occitanie 2030", nous regrettons que la Présidente ne prenne pas la mesure de la perte de sens au travail de nombreux collègues, fatigués par les fréquentes réorganisations, les déménagements et les multiples changements d'outils de travail avec l'explosion de la dématérialisation.
Tout cela s'est traduit par un désaveu du projet de réorganisation, qui n'a été soutenu que par le collège employeur, et par un vote majoritaire de rejet des projets de règlements de temps de travail qui devaient être soumis à la délibération des élus régionaux le 14 février prochain lors de la Commission Permanente à Montpellier.

Si quelques avancées ont été obtenues, il n'y a toujours aucune sujétion (seule possibilité réglementaire pour réduire le temps de travail) prévue pour réduire le temps de travail des veilleurs de nuit, les agents sont à la fois tenus d'intervenir en cas d'urgence et à la fois censés être en pause à midi dans les lycées, ce qui n'est pas cohérent, ou encore peuvent être amenés à travailler 4 dimanches dans l'année sans aucune compensation particulière…

Nos syndicats ont déposé un préavis de grève pour la journée du 14 février prochain, afin de permettre aux agents de la collectivité de montrer publiquement à l'exécutif régional que nous demander de faire toujours plus et mieux avec moins, cela nous "fend le cœur" … le jour de la saint Valentin!

Contacts presse des différents syndicats fournis dans les mails accompagnant ce communiqué.
Les lettres ouvertes évoquées sont disponibles sur demande.